

Cote du document:	GC 33/INF.1
Date:	7 décembre 2009
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrir pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Arrangements pour la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs

Conseil des gouverneurs — Trente-troisième session
Rome, 17-18 février 2010

Pour: Information

Note aux Gouverneurs

Le présent document est soumis au Conseil des gouverneurs pour information.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Gouverneurs qui auraient des questions techniques au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec la responsable du FIDA ci-après:

Andreina Mauro

Responsable du Service des conférences

téléphone: +39 06 5459 2088

courriel: a.mauro@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Arrangements pour la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs

Renseignements à l'usage des délégués

Lieu de la réunion

1. La trente-troisième session du Conseil des gouverneurs se tiendra les mercredi 17 et jeudi 18 février 2010 au siège du FIDA, via Paolo di Dono 44 (EUR), à Rome. Le bâtiment se situe à 15 minutes environ de l'aéroport Leonardo da Vinci (Fiumicino). La station de métro la plus proche est Laurentina.

Stationnement et transport

2. Les délégués peuvent se faire déposer dans la zone de stationnement intérieure située à l'entrée principale du siège, à condition que leur véhicule ait une plaque diplomatique ou un permis de stationnement délivré par le FIDA. Les délégués peuvent obtenir un permis de stationnement provisoire auprès du secrétariat du Conseil des gouverneurs pour 2010 (gc2010-secretariat@ifad.org).
3. Les délégués sont informés qu'un service de navettes est disponible du lundi au vendredi entre la station de métro Laurentina et le siège du FIDA (un horaire leur sera remis en temps utile). Le point d'arrêt de la navette se situe Viale Luca Gaurico 9-11, sur la rue principale à l'arrière de la station Laurentina, et, devant le siège, à l'arrêt de bus situé à droite de la sortie principale (Via Paolo di Dono entre les numéros 50 et 44).

Désignation des délégués

4. L'article 11.1 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs dispose que "les pouvoirs des Gouverneurs et de leurs suppléants sont conférés par le Chef de l'État ou du gouvernement, ou par le Ministre ou le Secrétaire des affaires étrangères, ou en leur nom, ou par une autre personne dont le Membre a notifié qu'elle est habilitée à le faire. Ces pouvoirs ainsi que la notification des noms des conseillers sont adressés au Président du Fonds une semaine au moins avant l'ouverture de la première session à laquelle les personnes désignées doivent participer. Sauf indication contraire, ces pouvoirs et notifications sont considérés comme valables pour les sessions suivantes, jusqu'à ce que leur résiliation ait été notifiée au Président du Fonds." Il serait toutefois extrêmement souhaitable que ces renseignements soient communiqués au Secrétaire du FIDA à l'adresse suivante gc2010-secretariat@ifad.org le 25 janvier 2010 au plus tard.
5. Pour faciliter la planification, il est également demandé aux observateurs de bien vouloir indiquer avant le 25 janvier 2010 s'ils participeront ou non à la session.

Inscription

6. Tous les membres des délégations officielles et tous les observateurs sont priés de se faire inscrire et de retirer leur badge dès leur arrivée au comptoir d'inscription situé dans le hall d'entrée.
7. Les délégués pourront s'inscrire le mardi 16 février 2010 de 10 heures à 18 heures et le mercredi 17 février 2010 de 8 heures à 9 h 30.

Mesures de sécurité

8. De strictes mesures de sécurité seront appliquées et toutes les entrées du bâtiment seront équipées de détecteurs de métaux et de scanners à rayons X pour les bagages. Le personnel de sécurité a reçu pour instruction de ne laisser entrer que les personnes munies d'un badge.

9. En raison de la capacité limitée de la salle dans laquelle se dérouleront les séances plénières, deux sièges seulement seront réservés par délégation. Deux badges interchangeables seront remis à chaque délégation au comptoir d'inscription.
10. Il est rappelé aux délégués qu'ils doivent porter le badge en permanence et ne jamais laisser leur porte-documents ou tout autre objet de valeur sans surveillance dans l'enceinte du centre de conférences.

Salles de réunion et horaires des séances

11. Les séances plénières du Conseil des gouverneurs se tiendront dans la salle des plénières. L'horaire devrait en être: 9 h 30-13 h 30 et 15 h-19 h le mercredi 17 février et 9 h-13 h le jeudi 18 février.
12. Il est indispensable que les séances commencent à l'heure et que l'horaire prévu soit respecté. Les délégués sont donc priés de faire preuve de ponctualité.
13. Des salles de réunions seront prévues pour les réunions des Listes et les autres manifestations en rapport avec le Conseil des gouverneurs. Si vous avez besoin de réserver une salle de réunion, veuillez contacter le secrétariat.
14. Les délégués sont priés d'éteindre leur téléphone portable avant de pénétrer dans les salles de réunion.

Diffusion des délibérations

15. Les délibérations pourront être suivies par liaison vidéo dans la Salle de conférence Italie (S105) au sous-sol.

Liste des délégations

16. Une liste provisoire des délégations, établie d'après les réponses reçues au 13 février 2010, sera disponible au comptoir d'inscription. Une liste définitive des délégations figurera dans le rapport du Conseil des gouverneurs.
17. Il est demandé aux délégués de bien vouloir aviser le comptoir d'inscriptions des modifications qu'ils pourraient souhaiter apporter à la liste provisoire.

Programme des séances et comptes rendus analytiques

18. Le programme des séances sera disponible le premier jour de la session. Des comptes rendus analytiques provisoires paraîtront le plus tôt possible après la session, conformément au Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs.

Distribution des documents

19. Le comptoir de distribution des documents se trouvera dans la zone des conférences au sous-sol. Dans le souci de préserver l'environnement, les délégués sont priés de se munir des documents qui leur ont été envoyés. Conformément à la politique du FIDA en matière de diffusion des documents, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-neuvième session, les documents seront également disponibles sur le site web public du FIDA dans les langues officielles du Fonds. Les délégués pourront au besoin retirer d'autres exemplaires.

Déclarations des délégués

20. Les chefs de délégation qui souhaitent prononcer une déclaration générale pendant les séances plénières du Conseil des gouverneurs sont priés d'en aviser le Secrétaire du FIDA au plus tard le lundi 8 février 2010 (voir le formulaire en pièce jointe II). Une liste des orateurs, établie selon l'ordre de réception des demandes, sera publiée et mise à la disposition des participants au début de la session. Les

demandes reçues après le début de la session seront également traitées par ordre chronologique et une liste actualisée sera publiée quotidiennement.

21. Il est demandé aux délégués de limiter leur intervention à cinq minutes. L'horaire des interventions sera confirmé le matin de chaque séance, sous réserve cependant que le calendrier de travail soit effectivement respecté. Les délégués sont priés de communiquer le texte de leur déclaration par voie électronique. À défaut, ils devront en remettre une copie imprimée le plus tôt possible avant leur intervention.
22. Le secrétariat fera le nécessaire pour que les déclarations soient mises en ligne sur le site internet du FIDA, sauf instructions contraires des délégations concernées.
23. Les déclarations prononcées en séance plénière seront consignées dans le rapport du Conseil des gouverneurs sous forme résumée.
24. Les chefs de délégation désireux de prononcer une déclaration générale pendant la séance plénière du Conseil des gouverneurs peuvent demander qu'un enregistrement vidéo leur soit remis ou soit distribué à certains journalistes. Les délégués qui souhaitent utiliser cette possibilité sont priés de prendre note des points suivants:
 - a) Les délégués qui souhaitent obtenir un enregistrement vidéo (au format VHS) de leur intervention doivent le préciser lorsqu'ils informent le Secrétaire du FIDA de leur intention de prononcer une déclaration. Les enregistrements demandés seront distribués par le bureau chargé de la liste des orateurs en fin de journée les 17 et 18 février.
 - b) Les délégués qui souhaitent qu'un enregistrement de qualité professionnelle soit distribué aux médias doivent le faire savoir au Secrétaire du FIDA en mentionnant les informations suivantes:

Nom de l'organisme: _____

Nom de la personne
à contacter: _____

Numéro de téléphone: _____

Adresse postale: _____

25. Plutôt que de prononcer une déclaration devant le Conseil des gouverneurs, les délégués peuvent choisir d'en communiquer le texte pour publication, en totalité, dans le rapport du Conseil des gouverneurs. Dans ce cas, ils devront soumettre le texte intégral de leur déclaration au bureau chargé de la liste des orateurs. S'ils le souhaitent, les Gouverneurs pourront également faire télécharger leur déclaration sur le site internet du FIDA.

Bureau chargé de la liste des orateurs

26. Le bureau chargé de la liste des orateurs, qui fait partie du secrétariat de la session, reçoit et consigne toutes les déclarations présentées, détermine l'ordre d'intervention des orateurs prononçant des déclarations au cours des séances plénières et apporte une assistance aux intervenants en séance. Toute question relative à l'ordre d'intervention des orateurs devra être adressée directement au bureau, qui demandera aux orateurs d'approuver leurs déclarations avant que

celles-ci soient téléchargées sur le site internet du FIDA après avoir été prononcées.

Entrée sur le territoire italien

27. Les délégués sont priés de noter que, pour pénétrer sur le territoire italien, ils doivent être munis d'un document de voyage (laissez-passer des Nations Unies ou passeport délivré par leur pays) valable au moins six mois après la date prévue de retour dans leur pays.

- a) **Titulaires d'un laissez-passer des Nations Unies:** Il est possible de pénétrer sans visa sur le territoire italien avec un laissez-passer des Nations Unies lors d'un déplacement en mission officielle de courte durée (moins de 90 jours), quelle que soit la nationalité. Toutefois, pour accélérer les formalités d'entrée, le FIDA fournira à la police des frontières une attestation l'informant de l'arrivée d'un participant muni d'un laissez-passer des Nations Unies. Une copie de cette attestation sera transmise aux participants, qui devront la montrer, accompagnée de leur laissez-passer des Nations Unies, à la police des frontières de l'aéroport.

Pour permettre au FIDA d'établir cette attestation, les délégués qui détiennent un laissez-passer sont priés de remplir le formulaire ci-joint (pièce jointe I) et de le faire parvenir dans les meilleurs délais à la section privilèges et visas du FIDA.

Les participants qui arrivent sur le territoire italien par l'aéroport Leonardo da Vinci (Fiumicino) sont priés de noter qu'un poste de contrôle spécial est prévu pour les détenteurs d'un laissez-passer (poste situé sur le côté droit du point de contrôle des passeports, avec un panneau portant la mention "Staff Only/Lasciapassare"), afin d'accélérer les formalités d'entrée.

- b) **Titulaires d'un passeport national:** l'Italie est l'un des pays signataires de l'Accord de Schengen et les ressortissants des autres pays membres de l'espace Schengen peuvent pénétrer sur le territoire italien sans visa. Les délégués qui ont besoin d'un visa d'entrée doivent en faire la demande auprès de la représentation italienne de leur pays de résidence au moins trois semaines avant leur date d'arrivée, en joignant une copie de la lettre d'invitation au Conseil des gouverneurs du FIDA. En cas de difficulté, ils sont invités à prendre contact avec la section privilèges et visas du FIDA, en lui envoyant le formulaire ci-joint dûment rempli (pièce jointe I). Les renseignements fournis permettront d'envoyer à l'ambassade d'Italie auprès de leur pays une note verbale appuyant leur demande.

Les participants en provenance de pays où il n'y a pas de consulat italien peuvent demander leur visa auprès d'un autre pays signataire de l'Accord de Schengen autorisé à représenter l'Italie. Dans le cas contraire, ils pourront obtenir un visa de dix jours à leur arrivée à Rome. Les participants qui ont l'intention de demander ce visa doivent informer la section privilèges et visas du FIDA au moins dix jours avant leur date prévue d'arrivée à Rome, en lui faisant parvenir là encore le formulaire ci-joint. Il est à noter que dans ce cas, l'Italie doit être le premier pays de l'espace Schengen dans lequel entre le participant.

Réservations d'hôtel

28. Il appartient aux délégués de faire eux-mêmes leurs réservations.
29. Le Sheraton Roma Hotel et le Aran Park Hotel, proches du siège du FIDA, ainsi que l'Hotel Bernini Bristol, au centre de Rome, ont réservé un nombre limité de chambres à l'intention des délégués du FIDA, à des tarifs préférentiels. Pour

réserver, les délégués sont priés de remplir le formulaire ci-joint (pièce jointe III) et de l'envoyer par télécopie **directement** à l'hôtel de leur choix avant le 15 janvier 2010. Les coordonnées des hôtels figurent dans les formulaires.

30. Une liste d'autres hôtels proposant un tarif préférentiel au FIDA est également jointe (pièce jointe IV). Veuillez noter que les tarifs des hôtels indiqués dans la pièce jointe IV sont ceux de 2009 et sont susceptibles de changer à partir de janvier 2010. Une liste à jour des tarifs 2010 sera communiquée dès que possible.

Voyages

31. L'agence de voyages du FIDA, Carlson Wagonlit Travel, fournira une assistance pour l'organisation des voyages. Située au rez-de-chaussée, salle B-011, elle est ouverte du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures.

Opérations bancaires

32. Une filiale de la Banca Popolare di Sondrio est située au rez-de-chaussée, près de l'entrée principale. Les heures d'ouverture habituelles des banques italiennes sont: 8 h 30-13 h 30 et 14 h 30-16 heures.

Services médicaux

33. Un poste de premiers secours est installé sur les lieux de la réunion et une ambulance est disponible en cas d'urgence.

Bureau de poste

34. Il n'existe pas de bureau de poste dans les locaux du FIDA. Le bureau de poste le plus proche se trouve Via A. Del Sarto 12 (en sortant de la Via Baldovinetti), à dix minutes à pied.

Courrier

35. Les délégués trouveront leur courrier personnel dans leur casier au comptoir de distribution des documents. Le courrier devra porter clairement la mention "Délégué au Conseil des gouverneurs" et être adressé au Fonds international de développement agricole (FIDA), Via Paolo di Dono 44, 00142 Rome, Italie. Télécopie: +39 06 5043463; courriel: ifad@ifad.org.

Télécommunications

36. Les délégués peuvent recevoir des communications téléphoniques dans la zone des conférences aux numéros suivants: + 39 06 5459 2285/2275 (comptoir de distribution des documents)/2101 (comptoir d'inscription)/2112 (décaissements) ou 2193 (comptoir d'information). Les délégués pourront s'y procurer d'autres numéros de téléphone ainsi que les numéros de poste des divers bureaux de la conférence et du secrétariat.

Accès internet

37. Une connexion Internet sans fil (WiFi) sera disponible dans la salle des réunions plénières et autour. Les délégués pourront également utiliser les ordinateurs du café Internet qui est situé à côté du bar dans la zone des conférences. Une connexion à Internet est également disponible à la cafétéria et dans le hall d'entrée, au rez-de-chaussée.

Interprétation et langues utilisées en séance

38. Les langues officielles du FIDA sont l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français. Un service d'interprétation simultanée et tous les documents seront proposés dans ces quatre langues.

39. La salle des séances plénières et toutes les salles de réunion situées dans la zone des conférences seront équipées des installations nécessaires à l'interprétation dans les quatre langues officielles du FIDA. Des écouteurs munis d'un sélecteur de langue permettront aux délégués de suivre les débats. Les délégués sont priés de laisser les écouteurs sur leur table à la fin de chaque séance.

Vestiaire

40. Un vestiaire situé dans la zone des conférences est à la disposition des délégués.

Taxis

41. Les participants peuvent s'adresser au comptoir d'information pour appeler un taxi. Cependant, ils sont priés de noter qu'une indemnité forfaitaire est due si le taxi commandé n'est pas utilisé.

Restaurants et cafétérias

42. Café, boissons, sandwiches et pâtisseries peuvent être achetés à un prix subventionné à la cafétéria située au rez-de-chaussée et au bar de la zone des conférences, au sous-sol. La cafétéria restera ouverte jusqu'à la fin des travaux les jours où se tiendra la session du Conseil des gouverneurs.
43. La cafétéria self-service du FIDA située au rez-de-chaussée sert le déjeuner de midi à 14 heures. Une liste de restaurants et de self-service situés à proximité du siège pourra être demandée au comptoir d'information.

Réception

44. Le Président du FIDA donnera une réception le mercredi 17 février 2010 dans la zone des conférences. Tous les délégués et observateurs y sont invités et recevront une invitation lors de leur enregistrement.

Les participants:

- qui entrent sur le territoire italien avec un laissez-passer;
- qui ont des difficultés à obtenir un visa dans les délais voulus;
- qui ont l'intention de demander un visa de 10 jours;

sont priés de remplir le présent formulaire.

Le formulaire doit être envoyé, **au plus tard 15 jours avant la date de départ**, à la section privilèges et visas du FIDA:

- par télécopie au numéro +39-06-5459-3311/504-3463
- par courrier électronique à s.reyes@ifad.org

Pays de départ du participant:

Durée du séjour à Rome (du/au):

Mme/M.:

Prénom:

Nom:

Nationalité:

Date de naissance:

Numéro de passeport ou de laissez-passer:

Date de délivrance:

Date d'expiration:

Civilité:

Courriel:

Télécopie:

Coordonnées du vol:



Enabling poor rural people to overcome poverty
Ouvrier pour que les populations rurales pauvres se libèrent de la pauvreté
Dar a la población rural pobre la oportunidad de salir de la pobreza
تمكين السكان الريفيين الفقراء من التغلب على الفقر

Conseil des gouverneurs du FIDA

Trente-troisième session – Rome, 17-18 février 2010

FIDA, Via Paolo di Dono 44, Rome

Formulaire à remplir pour prononcer une déclaration

Chef de délégation:

Nom:

Titre officiel:

souhaiterait prendre la parole le:

mercredi 17 février 2010 après-midi

jeudi 18 février 2010 matin

Le temps de parole alloué aux chefs de délégations est de cinq minutes au maximum. Dans la mesure du possible, le créneau horaire demandé par les participants sera respecté. L'horaire des interventions sera confirmé le matin de chaque séance, sous réserve cependant que le calendrier de travail soit effectivement respecté.

Prière de communiquer le présent formulaire dûment rempli avant le 8 février 2010 à l'adresse: gc2010-secretariat@ifad.org.

Trente-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA

Réservation en bloc pour le FIDA

16-19 février 2010



Hôtel et Centre de conférences Sheraton Roma

Prière d'effectuer les réservations avant le 15 janvier 2010.

Note: Prière de dactylographier ou d'écrire en caractères d'imprimerie. Une copie tamponnée du présent formulaire sera retournée pour confirmer la réservation.

Hotel Sheraton Roma
Viale del Pattinaggio, 100
00144 Rome

Téléphone: +39 06 54537382

Télécopie: +39 06 5940813

Adresse électronique:

sales.sheratonrome@sheraton.com

Site internet: www.sheraton.com/roma

Date d'arrivée: _____

Date de départ: _____

Nom de famille: _____

Prénom: _____

Pays: _____

Tarifs spéciaux pour la trente-troisième session
du Conseil des gouverneurs du FIDA

Ville: _____

- double sup. pour une personne: 166,00 EUR par nuitée

- double sup.: 191,00 EUR par nuitée

Éventuelle réservation du:

- Club simple: 186,00 EUR par nuitée

- Club double: 211,00 EUR par nuitée

Prière d'indiquer votre choix:

Fumeur

Non fumeur

**Les tarifs comprennent les taxes
et le petit-déjeuner buffet**

n° de téléphone: _____

Carte de crédit (**indispensable**):

n° de télécopie: _____

Master Card/Eurocard

Diners Club

Visa/Carte Bleue

American Express

Autres

Heure d'arrivée prévue: _____

(chambre disponible à partir de 15 heures)

Numéro: _____

Heure de départ prévue: _____

(la chambre doit être libérée avant 11 heures)

Date d'expiration: _____

Signature: _____

Politique de réservation: Les réservations doivent s'effectuer auprès de l'hôtel Sheraton Roma. Un certain nombre de chambres ont été réservées pour les délégués. La date limite est fixée au 15 janvier 2010. Après cette date, toutes les réservations s'effectueront en fonction des disponibilités.

Disponibilité limitée. L'hôtel Sheraton Roma ne peut garantir une disponibilité avant ou après la session du Conseil des gouverneurs. Si vous prévoyez d'arriver avant ou de rester après la session, veuillez renvoyer le présent formulaire immédiatement à l'hôtel Sheraton Roma.

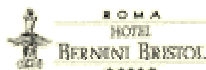
Politique d'annulation. Les réservations peuvent être annulées jusqu'à 72 heures avant la date d'arrivée. Toute autre annulation et défaut de présentation entraînera le paiement d'une nuit, taxes comprises.

L'hôtel indiquera un numéro de confirmation de la réservation.

Trente-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA

Réservation en bloc pour le FIDA

16-19 février 2010



Prière d'effectuer les réservations avant le 15 janvier 2010.

Note: Prière de dactylographier ou d'écrire en caractères d'imprimerie. Une copie tamponnée du présent formulaire sera retournée pour confirmer la réservation.

Hotel Bernini Bristol
Piazza Bernini, 23
00187 Rome

Date d'arrivée: _____

Date de départ: _____

Téléphone: +39 06 488931
Télécopie: +39 06 4824266

Nom de famille: _____

Prénom: _____

Adresse électronique: reservationsbb@sinahotels.it

Pays: _____

Site internet: www.berninibristol.it

Tarifs spéciaux pour la trente-troisième session
du Conseil des gouverneurs du FIDA

Ville: _____

- double standard pour une personne: 209,00 EUR par nuitée
- double standard: 231,00 EUR par nuitée
- supplément pour une chambre supérieure: 20,00 EUR par nuitée

Prière d'indiquer votre choix:

Fumeur

Non fumeur

**Les tarifs comprennent les taxes
et le petit-déjeuner (buffet américain)**

n° de téléphone: _____

Carte de crédit (**indispensable**):

n° de télécopie: _____



Master Card/Eurocard



Diners Club



Visa/Carte Bleue



American Express



Autres

Heure d'arrivée prévue: _____

(chambre disponible à partir de 15 heures)

Numéro: _____

Heure de départ prévue: _____

(la chambre doit être libérée avant 11 heures)

Date d'expiration: _____

Signature: _____

Politique de réservation: Les réservations doivent s'effectuer auprès de l'hôtel Bernini Bristol. Un certain nombre de chambres ont été réservées pour les délégués. La date limite est fixée au 15 janvier 2010. Après cette date, toutes les réservations s'effectueront en fonction des disponibilités.

Disponibilité limitée. L'hôtel Bernini Bristol ne peut garantir une disponibilité avant ou après la session du Conseil des gouverneurs. Si vous prévoyez d'arriver avant ou de rester après la session, veuillez renvoyer le présent formulaire immédiatement à l'hôtel Bernini Bristol.

Politique d'annulation. Les réservations peuvent être annulées jusqu'à 10 jours avant la date d'arrivée. Toute autre annulation et défaut de présentation sont soumis à pénalités.

L'hôtel indiquera un numéro de confirmation de la réservation.

Trente-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA

Réservation en bloc pour le FIDA

16-19 février 2010



Prière d'effectuer les réservations avant le 15 janvier 2010.

Note: Prière de dactylographier ou d'écrire en caractères d'imprimerie. Une copie tamponnée du présent formulaire sera retournée pour confirmer la réservation.

Aran Park Hotel
Via Riccardo Forster, 24
00143 Rome

Téléphone: +39 06 510721
Télécopie: +39 06 51963976

Adresse électronique: prenotazioni@aranhotels.com

Site internet: www.aranhotels.com

Tarifs spéciaux pour la trente-troisième session
du Conseil des gouverneurs du FIDA

- double sup. pour une personne: 114,00 EUR par nuitée
- double sup.: 169,00 EUR par nuitée

Prière d'indiquer votre choix:

Fumeur

Non fumeur

**Les tarifs comprennent les taxes
et le petit-déjeuner**

Carte de crédit (**indispensable**):

- Master Card/Eurocard
- Diners Club
- Visa/Carte Bleue
- American Express
- Autres

Numéro: _____

Date d'expiration: _____

Signature: _____

Date d'arrivée: _____

Date de départ: _____

Nom de famille: _____

Prénom: _____

Pays: _____

Ville: _____

n° de téléphone: _____

n° de télécopie: _____

Heure d'arrivée prévue: _____

(chambre disponible à partir de 15 heures)

Heure de départ prévue: _____
(la chambre doit être libérée avant 11 heures)

Politique de réservation: Les réservations doivent s'effectuer auprès de l'hôtel Aran Park. Un certain nombre de chambres ont été réservées pour les délégués. La date limite est fixée au 15 janvier 2010. Après cette date, toutes les réservations s'effectueront en fonction des disponibilités.

Disponibilité limitée. L'hôtel Aran Park ne peut garantir une disponibilité avant ou après la session du Conseil des gouverneurs. Si vous prévoyez d'arriver avant ou de rester après la session, veuillez renvoyer le présent formulaire immédiatement à l'hôtel Aran Park.

Politique d'annulation. Les réservations peuvent être annulées jusqu'à 7 jours avant la date d'arrivée. Toute autre annulation et défaut de présentation sont soumis à pénalités.

L'hôtel indiquera un numéro de confirmation de la réservation

Hôtels à Rome qui proposent un tarif préférentiel au FIDA (tarifs 2009)

Les tarifs indiqués ci-dessous sont les tarifs préférentiels que certains hôtels à Rome ont accepté d'appliquer au FIDA et aux autres organismes des Nations Unies basés à Rome. Ils peuvent varier selon les périodes. Les réservations doivent être adressées directement à l'hôtel et non pas au FIDA. Le FIDA décline toute responsabilité pour les paiements effectués, sauf dans les cas où il se charge directement des réservations.

EUR/À PROXIMITÉ DU FIDA

Euro

ARAN PARK HOTEL

Via Ricardo Forster, 24

Fonte Meravigliosa

00143 Rome

Téléphone: +39-06-51072721

Télécopie: +39-06-51963976

Adresse électronique: prenotazioni@aranhotels.comSite internet: www.aranhotels.com

Double pour une personne:	130,00
Double sup. pour une personne :	148,00
Double:	190,00

HOTEL AMERICAN PALACE (EUR)

Via Laurentina, 554

00143 Rome

Téléphone: +39-06-5913552

Télécopie: +39-06-5911740

Adresse électronique: info@americanpalace.itSite internet: www.americanpalace.it

Simple:	90,00
Double pour une personne:	110,00
Double:	130,00

HOTEL TRE FONTANE

Via del Serafico, 51

00142 Rome

Téléphone: +39-06-51956556; 06-51963538

Télécopie: +39-06-51955419

Adresse électronique: hoteltrfontane@tin.itSite internet: www.hoteltrfontane.it

Double pour une personne:	100,00
Double:	120,00

TVA non comprise

CASA SAN BERNARDO

Via Laurentina, 289

00142 Rome

Téléphone: +39-06-5407651

Télécopie: +39-06-5407654

Adresse électronique: info@casasanbernardo.it

Double pour une personne:	90,00
Double:	130,00

HOTEL CRISTOFORO COLOMBO

Via Cristoforo Colombo, 710

00144 Rome

Téléphone: +39-06-5921901

Télécopie: +39-06-5913262

Adresse électronique: info@hotelcolomboroma.itSite internet: www.hotelcolomboroma.it

Simple:	110,00
Double pour une personne:	120,00
Double:	140,00

VILLA EUR – PARCO DEI PINI
 Piazzale Marcelino Champagnat, 2
 00144 Rome
 Téléphone: +39-06-54220627-659
 Télécopie: +39-06-54220912
 Adresse électronique: info@villaeur.com
 Site internet: www.villaeur.com

Simple:	69,50
Double pour une personne:	82,00
Double:	130,00

SHANGRI-LÀ CORSETTI
 Viale Algeria, 141
 00144 Rome
 Téléphone: +39-06-5916441
 Télécopie: +39-06-5413813
 Restaurant: Tél.: 06-5918861 Télécopie: 06-5914581
 Adresse électronique: reception@shangrilacorsetti.it
 Site internet: www.shangrilacorsetti.it

Simple:	128,00
Double pour une personne:	139,00
Double:	175,00

**SHERATON ROMA HOTEL
& CONFERENCE CENTER**
 Viale del Pattinaggio, 100
 227,00
 00144 Rome
 Téléphone: +39-06-54537000; 800 780 525
 Télécopie: +39-06-5940555
 Adresse électronique: res497.sheraton.roma@sheraton.com
 Site internet: www.sheraton.com/roma

Simple sup.:	188,00
Club sup. simple:	
Double sup.:	224,00
Club double:	263,00

**HOLIDAY INN ROME –
EUR PARCO DEI MEDICI**
 Viale Castello della Magliana, 65
 00148 Rome
 Téléphone: +39-06-65581826-827
 Télécopie: +39-06-6557005
 Adresse électronique: reservations@holidayinn-eur.it
 Site internet: www.holidayinn-eur.it

Double pour une personne:	138,00
Double pour une personne (max):	146,00
Double:	160,00

MANCINI PARK HOTEL
 Via di Valleranello, 67
 00128 Rome
 Téléphone: +39-06-5080284
 Télécopie: +39-06-5087898
 Site internet: www.manciniparkhotel.it

Simple:	90,00
Double:	120,00

ORTO DI ROMA HOTEL
 Via di Grotta Perfetta, 551
 00142 Rome
 Téléphone: +39-06-5042224
 Télécopie: +39-06-5032090
 Adresse électronique: info@ortodiroma.it
 Site internet: www.ortodiroma.it

Simple:	79,00
Double pour une personne:	89,00
Double:	99,00

OLY HOTEL

Via Santuario Regina degli Apostoli, 36
00145 Rome
Téléphone: +39-06-59444.1
Télécopie: +39-06-59444444
Adresse électronique: info@olyhotel.it
Site internet: www.olyhotel.it

Double pour une personne: 135,00
Double: 155,00

**FOUR POINTS SHERATON –
ROMA WEST HOTEL**

Viale Eroi di Cefalonia, 301
00128 Rome
Téléphone: +39-06-50834708-34
Télécopie: +39-06-50834701
Adresse électronique: info@fourpointsroma.com
Site internet: www.fourpoints.com/romawest

Simple: 116,00
Double pour une personne: 130,00
Double: 145,00

HOTEL PULITZER

Viale Guglielmo Marconi, 905
00146 Rome
Téléphone: +39-06-598591
Télécopie: +39-06-59859815
Adresse électronique: bookings@hotelpulitzer.it
Site internet: www.hotelpulitzer.it

Simple: 115,00
Double pour une personne: 130,00
Double: 150,00

IBIS ROMA MAGLIANA

Via Arturo Mercanti, 63
00148 Rome
Téléphone: +39-06-650951
Télécopie: +39-06-60200597
Adresse électronique: ibis.romamagliana@accor-hotels.it
Site internet: www.accorhotels.com
Référence à indiquer lors de la réservation:
Code d'identité: SC442776084
Numéro de contrat: 673814

Double pour une personne: 69,00
79,00
95,00

AVENTINO/À PROXIMITÉ DE LA FAO**HOTEL VILLA SAN PIO**

Via S. Melania, 19
00153 Rome
Téléphone: +39-06-570075
Télécopie: +39-06-5741112
Adresse électronique: info@aventinohotels.com
Site internet: www.aventinohotels.com

Simple: 105,00
Double pour une personne: 135,00
Double: 150,00
Triple: 165,00
Quadruple: 180,00

HOTEL AVENTINO

Via San Domenico, 10
00153 Rome
Téléphone: +39-06-570075
Télécopie: +39-06-57005488
Adresse électronique: info@aventinohotels.com
Site internet: www.aventinohotels.com

Double pour une personne: 105,00
Double: 120,00
Triple: 145,00

HOTEL S. ANSELMO

Piazza San Anselmo, 2
00153 Rome

Téléphone: +39-06-570075

Télécopie: +39-06-5783604

Adresse électronique: info@aventinohotels.com

Site internet: www.aventinohotels.com

Double pour une personne: 160,00

Double: 180,00

CENTRE DE ROME**HOTEL AMBASCIATORI PALACE HOTEL**

Via Vittorio Veneto, 62

00187 Rome

Téléphone: + 39-06-47493

Télécopie: +39-06-4743601

Adresse électronique: info@ambasciatoripalace.com; reservation@ambasciatoripalace.com

Site internet: www.ambasciatoripalace.com

Simple: 220,00/260,00

Double pour une personne: 270,00/320,00

Double: 310,00/360,00

Petit-déjeuner: 25,00

HOTEL FORUM

Via Tor de' Conti, 25 – Quartier Colisée

00184 Rome

Téléphone: +39-06-6786479

Télécopie: +39-06-6786479

Adresse électronique: info@hotelforum.com

Site internet: www.hotelforum.com

Simple: 150,00/180,00

Double pour une personne: 180,00/215,00

Double: 200,00/310,00

Triple: 230,00/340,00

HOTEL MERCURE ROMA DELTA COLOSSEO

Via Labicana, 144

00184 Rome

Téléphone: +39-06-770021

Télécopie: +39-06-77250198

Adresse électronique: H2909@accor.com

Site internet: www.accorhotels.com

Références à indiquer lors de la réservation:

Code d'identité: SC442776084

Numéro du contrat: 673814

Simple: 129,00

Double pour une personne: 160,00

Double: 200,00

HOTEL BERNINI BRISTOL

Piazza Bernini, 23

00187 Rome

Téléphone: +39-06-488931

Télécopie: +39-06-4824266

Adresse électronique: reservationsbb@sinahotels.it

Site internet: www.berninibristol.it

Double pour une personne: 230,00

Double: 280,00

SOFITEL ROME VILLA BORGHESE

Via Lombardia, 47

00187 Rome

Téléphone: +39-06-478021

Télécopie: +39-06-4821019

Adresse électronique: H1312-RE@accor.comSite internet: www.accorhotels.com

Références à indiquer lors de la réservation:

Code d'identité: SC442776084

Numéro du contrat: 673814

Chambre de luxe:	340,00/385,00
Chambre supérieure:	270,00/315,00

SERENDIPITY RESIDENCE

Viale Castro Pretorio, 25

00189 Rome

Téléphone: +39-06-45434462

Télécopie: +39-06-45434463

Adresse électronique: info@serendipityinrome.comSite internet: www.serendipityinrome.com

Simple:	70,00/80,00/100,00
Double:	80,00/95,00/120,00
Triple:	110,00/130,00/150,00

AUTRES QUARTIERS DE ROME**ALBERGO SANTA CHIARA**

Via di Santa Chiara, 21

00186 Rome

Téléphone: +39-06-6872979

Télécopie: +39-06-6873144

Adresse électronique: info@albergosantachiara.comSite internet: www.albergosantachiara.com

Simple:	141,00
Double pour une personne:	172,00
Double:	205,00
Triple:	260,00

CROSTI HOTEL

Via Castelfidardo, 54

00185 Roma

Téléphone: +39-06-4468597

Télécopie: +39 -06-4469219

Adresse électronique: info@crostihotel.itSite internet: www.crostihotel.it

Simple:	90,00
Double pour une personne:	100,00
Double:	120,00

HOTEL MERCURE ROMA**CORSO TRIESTE**

Via Gradisca, 29

00198 Rome

Téléphone: +39-06-852021; 199 12 99 99

Télécopie: +39-06-8412444

Adresse électronique: H3320-RE@ACCOR.comSite internet: www.accorhotels.com

Références à indiquer lors de la réservation:

Code d'identité: SC442776084

Numéro du contrat: 673814

Double pour une personne:	120,00
Double:	138,00

**HOTEL MERCURE ROMA
PIAZZA BOLOGNA**Via Reggio Calabria, 54
00161 Rome

Téléphone: +39-06-440741

Télécopie: +39-06-44245461

Adresse électronique: H3304-RE@accor.comSite internet: www.accorhotels.com

Références à indiquer lors de la réservation:

Code d'identité: SC442776084

Numéro du contrat: 673814

Double pour une personne: 124,00

Double: 149,00

À L'EXTÉRIEUR DE ROME**HOTEL SELENE**

Via Pontina Km.30

00040 Pomezia – Rome

Téléphone: +39-06-91170531-533

Télécopie: +39-06-91170557

Adresse électronique: booking@hotelselene.comSite internet: www.hotelselene.com

Double pour une personne: 84,55

Double: 123,64

TVA non comprise

HOTEL VILLA DEGLI ANGELI

Via Spiaggia del Lago, 32

00040 Castel Gandolfo – Rome

Téléphone: +39-06-93668241; 06-93660014

Télécopie: +39-06-93668251

Adresse électronique: hotelvilladegliangeli@virgilio.itSite internet: www.villadegliangeli.com

Simple: 75,00

Double pour une personne: 100,00

Double: 130,00

ROME AIRPORT HOTEL

Via Portuense, 2470

00154 Fiumicino

Téléphone: +39-06-999351

Télécopie: +39-06-9993588

Adresse électronique: info@romeairportohotel.it

Double pour une personne: 170,00

Double: 140,00

HOTEL CASTELVECCHIO

Viale Pio XI, 23

00040 Castel Gandolfo – Rome

Téléphone: +39-06-9360308

Télécopie: +39-06-9360579

Adresse électronique: info@hotelcastelvecchio.com

Double pour une personne: 80,00

Double: 140,00